

FOUS DE PALMIERS

Association française des amateurs de palmiers

Association loi 1901 fondée en 1989

Fous de Palmiers - B.P. 600 - 83411 HYERES-les-PALMIERS Cedex (33) 06 07 74 40 14

Affiliée à l'International Palm Society

<https://www.palms.org/>

Sites de l'association:

<http://www.fousdepalmiers.com/>

<https://fr-fr.facebook.com/pages/Fous-de-Palmiers-Association/340031909399065>

Lettre d'information mensuelle Mai 2015

Evènements à venir où l'association intervient:

Les Journées des Plantes de Courson se tiennent désormais à Chantilly, dans le cadre du Jardin Anglais les 15, 16 et 17 mai 2015. Les Fous de Palmiers proposent un stand d'informations sur notre association durant les 3 jours — venez nombreux!

Dans cette lettre d'information:

Parutions, communications, voyages, livres, informations diverses

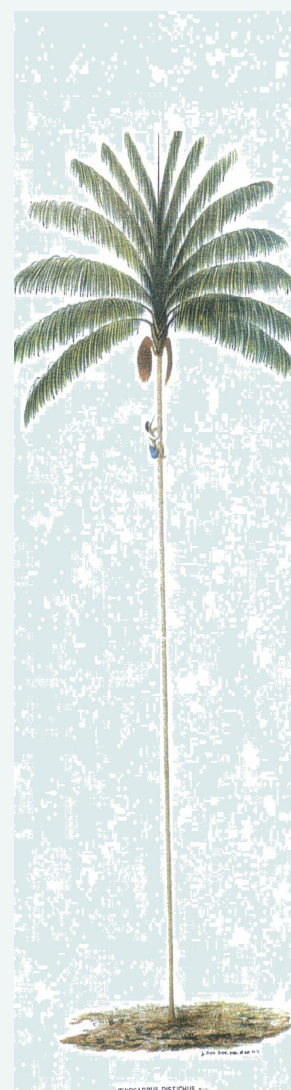
- Résultats des élections de l'Assemblée Générale de Paris P2
- Les médias et l'association P3
- Quoi de nouveau dans le monde des palmiers? P3
- Sorties, voyages P5
- Littérature: un nouveau livre sur les Cycadales P5

Dossier

- La protection de nos palmiers contre les ravageurs P6

La banque de graines

- Les graines disponibles à commander P10



Résultats des élections lors de notre Assemblée Générale de Paris les 28 et 29 mars 2015

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de:

ALBANO Pierre-Olivier

BARBAUX Sophie

BENEZECH Thierry

BENEZET Ruddy

DEBRY Jean-Luc

GODEAUT Jean-Pierre

HERVE Alain

LE LOC'H Julien

LEROY Robert

MARTINEZ Gérald

MARTY Patrick

SWINSCOE Steve

TRENTESAUX Etienne

Voici notre nouveau bureau:

Président: ALBANO Pierre-Olivier

Vice-Président: TRENTESAUX Etienne

Secrétaire: MARTINEZ Gérald

Secrétaire adjoint: BENEZECH Thierry

Trésorier: BENEZET Ruddy

Trésorier adjoint: BARBAUX Sophie

Bienvenue aux deux nouveaux élus, Sophie et Julien!

Merci au sortants, Ghislain NICAISE et Benjamin RASSART pour leur implication au service de notre association.

Parutions, communications, voyages, livres, informations diverses

Les médias et l'association

Le 7 janvier dernier l'équipe de l'émission de la chaîne de télévision France 5 diffusait un reportage sur le jardin de Pierre-Olivier Albano que nous vous invitons à voir ou revoir à partir de site Web de la chaîne.

http://www.france5.fr/emissions/silence-ca-pousse/videos/silence_ca_pousse_-_visite_guidee_du_07012015_07-01-2015_688511?onglet=tous&page=3

Pierre-Olivier nous fait partager sa passion des palmiers au travers de la découverte de son jardin de 1 ha proche de Cayenne dans le département de la Guyane. Le contraste entre la jeunesse des palmiers présentés et leur taille déjà imposante au moins pour certains d'entre eux fait rêver tous les métropolitains amoureux des palmiers que nous sommes. Pierre-Olivier souhaite ici rassembler une collection significative d'espèces de climats subtropicaux à équatoriaux et à terme recevoir le label de collection nationale.



Informations diverses dans le monde des palmiers

Création de l'association "LES PALMIERS DU PAYS VENCOIS"

Une association vient de se créer pour fédérer, au niveau local, les particuliers concernés par la sauvegarde de leurs palmiers : "LES PALMIERS DU PAYS VENCOIS" .

Voici les objectifs de cette association : Lutter contre les ravageurs des palmiers du domaine privé de la côte d'azur, assurer l'information des propriétaires de palmiers concernant la lutte biologique et phytosanitaire, les bonnes pratiques culturales, le maintien de la biodiversité ainsi que les textes législatifs en vigueur et leur évolution. Cette association, qui a reçu le soutien des Fous de Palmiers, travaillera en collaboration avec nous sur cette problématique des ravageurs, sur laquelle nous avons développé une expertise poussée.

L'adresse de cette association est: Maison de la Vie Vençoise, villa Berthe, 51, av. des Alliés 06140 Vence. Son Président est Jean-Luc Peter: jlpeter@free.fr, est aussi membre de notre association

Diffusion libre de la revue LATANIA, journal de l'association PALMERAIE-UNION

Nos amis de La Réunion nous indiquent que le premier numéro de la revue LATANIA en version électronique libre et gratuite (n°32 – janvier 2015) a connu un franc succès avec près de 600 consultations, et des retours très positifs de très nombreux lecteurs partout dans le monde.

Forts de cette réussite, ils nous proposent à présent de découvrir ou redécouvrir en version électronique quelques anciens numéros. Le premier de ces numéros d'archive, en libre-accès (n°31 – juin 2014) est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://fr.calameo.com/read/004158699fa0aca0bf8d2>

Bonne lecture !

Article « Charançons rouges, restera-t-il des palmiers à Nice » dans le journal « Nice Matin » du 25 février 2015

Voici un résumé de l'article qui fait une large part à une interview de M. Jean-Michel Meuriot, directeur des espaces verts de Nice:

- Le nombre de palmiers touchés a explosé en 2014 malgré des traitements par nématodes qui montrent leur insuffisance car M.Meuriot déclare vouloir aussi traiter en 2015 par *Beauveria bassiana* en été , ce qui n'est pas possible par les nématodes en cette période pendant laquelle, justement, les ravageurs prolifèrent;
- 1000 palmiers seront traités en 2015 par pulvérisation toutes les 3 semaines, et M.Meuriot espère, de cette façon, juguler la progression.

On peut douter de ces propos optimistes car, sur 207 cas signalés en 2014 contre 13 en 2013, plus de 150 appartiennent à des privés. Il se vérifie à nouveau que dans le cas où les particuliers ne disposent pas de moyens non exorbitants en prix et une réglementation applicable, l'infestation continuera.

Par ailleurs on doutera de l'efficacité réelle du *Beauveria bassiana*, la ville de Hyères ayant fait les frais d'expérimentations malheureuses, sauf erreur de ma part. A ces égards il serait opportun de demander à des scientifiques, par exemple de l'INRA, de faire un point sur l'efficacité réelle des moyens de lutte contre le CRP et PA compte-tenu des retours d'expérience récents.

E. Trentesaux (etrentesaux@gmail.com)

Mission en Bolivie du chercheur Jean-Christophe Pintaud

Chercheur IRD, Jean-Christophe Pintaud, botaniste, a effectué une mission en Bolivie du 6 au 15 Avril 2015, ayant pour objet l'étude du genre de palmiers *Attalea*. (photo: *Attalea speciosa*)



Cette mission fait suite au programme FP7-PALMS, qui associa l'IRD, l'UMSA et d'autres institutions d'Amérique du Sud et d'Europe, de 2009 à 2013, sur le thème de la gestion durable des produits sylvestres non ligneux tirés des palmiers. Le genre de palmiers *Attalea* est une composante écologique très importante des forêts tropicales et plusieurs espèces comme le cusi (*Attalea speciosa*) et le motacu (*Attalea princeps*). Ces palmiers sont d'une grande importance tant par leur dominance dans les écosystèmes que pour leurs multiples usages et valeur économique à l'échelle locale et régionale.

Cependant, la taxinomie de ce genre de palmier demeure très confuse et l'inventaire des espèces présentes en Bolivie est incomplet et en partie erroné.

Cette mission, en collaboration avec Monica Moraes (UMSA), spécialiste des palmiers mondialement connue, a pour but de clarifier ces problèmes, d'une part en étudiant l'herbier national à La Paz, et d'autre part en collectant les espèces sur le terrain, dans la région du Chapare et aux alentours de Riberalta. Une attention particulière sera apportée à la recherche de *Attalea blepharopus*, une espèce énigmatique décrite au 19ème siècle par Alcide d'Orbigny, seulement connue par l'illustration d'origine.

Conférences

Jacques Deleuze, ancien président des Fous de Palmiers, donnera une conférence sur les palmiers à Marseille le 6 mai prochain à 18:00 au 640 avenue de Mazargues 13009 Marseille (à proximité du Jardin Bortoli).

Vous pouvez obtenir plus d'info par email : jacquesdeleuze@wanadoo.fr

le "Courson" du sud-est

En 2014, il y a eu 18000 visiteurs et 160 pépiniéristes pour la 22^{ème} édition aux Journées des Plantes d'Albertas consacrées aux plantes rares et méditerranéennes. En 2015, cet évènement se tiendra les 22, 23 et 24 mai, de 9h à 19h, à 13320 Bouc-Bel-Air: www.jardinsalbertas.com.

Les Fous des pays de Loire

Les 13 et 14 juin 2015 : une sortie en pays de Retz est organisée pour la journée du samedi, puis le dimanche visite à notre correspondant Bretagne Stéphane Burban et découverte du "Tropical Parc" de St Jacut les Pins. Renseignements et inscriptions auprès de Thierry Barjolle 02.40.34.65.01

Les Fous du Nord et de Belgique, sorties proposées

Le samedi 6 Juin : visite du jardin botanique de Bruxelles situé à Meise non loin de Bruxelles, déjeuner au jardin botanique puis dans l'après midi visite de l'aquarium de Bruxelles.

Les sites internet sont www.jardinbotanique.be , www.aquariologie.be , n'hésitez pas à les consulter, ils sont très bien documentés .

Le samedi 4 Juillet : visite de 3 jardins (Villeneuve d'Ascq ,Méteren, Nœux-les-Mines , suivi d'un déjeuner dans les monts des Flandres), certains connaissent déjà ces jardins (sorties 2011) mais ils ont beaucoup évolués depuis cette date !

Une troisième sortie est en préparation avec nos amis belges , elle se déroulera probablement dans la région de Namur (Be),

si vous êtes intéressés par les deux premières sorties merci de bien vouloir le faire savoir par email à : patrick.herbaut@cegetel.net , d'autres précisions seront données sur le forum mais surtout par échange d'emails.

Voyages

Un voyage chez les Fous d'Espagne est prévu avec un visite de leurs jardins et des collections de palmiers.

Du 3 au 6 novembre 2015, merci de prendre contact avec Jean Luc Debry (jean-luc.debry@wanadoo.fr) ou avec Gérald Martinez (geraldmartinez2001@yahoo.fr).

Nouveau : un livre sur les cycadales

Nous n'avions pas d'ouvrage en français exclusivement consacré aux cycadées. Voilà qui est fait avec celui que vient de publier notre adhérent montpelliérain Christian Toulza. Christian est également l'auteur d'un article publié dans **Le Palmier** numéro 82 du mois de mars 2015.

Dans ce livre de 80 pages illustré de nombreuses photographies en couleur, il nous invite à partager son expérience, nous livre ses « recettes de culture » et nous incite à découvrir d'autres espèces.

Le Monde fabuleux des Cycadales
par **Christian Toulza**

Prix : 11,50 € + port

(3 € en France métropolitaine)

Vendu par correspondance:

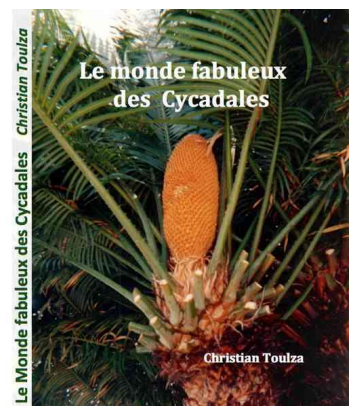
christian.toulza@hotmail.fr

Bonne lecture!



Ce voyage dans le passé le plus lointain de la planète nous amène à la rencontre de ces plantes fascinantes et mythiques qui constituaient le cadre de vie des dinosaures et leur ont survécu.

Vous allez les adorer ... et les adopter dans votre jardin ! Vous trouverez dans cet ouvrage tous les conseils utiles pour les cultiver et les multiplier.



Dossier

La protection de nos palmiers contre les ravageurs: ils sont arrivés !!!

L'hiver a été clément, aussi les ravageurs sont arrivés depuis 3 semaines, du moins les charançons.

Afin de lutter, de nombreux articles ont été publiés dans la revue **Le Palmier**, les derniers étant ceux des N° 78 et 79. Pour les adhérents des Fous de Palmiers, les N° des 4 dernières années peuvent être consultées en ligne.

Des questions récurrentes étant posées, par cette « Lettre d'Information », il sera précisé ici des modalités pratiques de lutte les plus utilisées et disponibles par un particulier. Pour plus d'information, il faut se reporter aux articles ci-avant précisés,

La réglementation

(arrêté du 21,07,2010) qui n'existe que pour le charançon, oblige toute personne physique ou morale , en cas de présence ou de suspicion de présence de cet insecte, d'en faire la déclaration, soit au service de la protection des végétaux, soit à son maire. S'ensuit alors des contraintes importantes y compris pécuniaires ayant pour résultat, presque toujours, de faire fuir les personnes concernées. En outre on peut défier beaucoup de personnes de distinguer s'il s'agit d'une attaque éventuelle de charançons ou de papillons dont, pour ces derniers, il n'y a pas de réglementation. Ceci nous autorise pour le moins à fournir les informations suivantes à titre préventif pour les deux ravageurs, et curatif pour le papillon. En rappel, les ravageurs papillon et charançon causent des dégâts seulement par leurs chenilles (papillon), ou par leurs larves (charançon) qui sont sensibles aux mêmes produits.

Tout produit phytopharmaceutique

doit disposer d'une AMM: Autorisation de Mise sur le Marché, ce qui permet, pour les personnes, sociétés et organismes disposant d'un certificat « Certiphyto », de se les procurer auprès de magasins spécialisés. Les particuliers, quant à eux, doivent de limiter aux produits, soit ne nécessitant pas d' AMM, soit disposant d'une AMM avec de surplus un EAJ: Emploi Autorisé dans les Jardins, et disponibles dans les grandes surfaces, les jardineries, les coopératives agricoles, etc...

Rappelons quelques définitions importantes:

Un produit peut être ou non, en terminologie usuelle, de contact, plus ou moins rémanent, et systémique. S'il est par **contact**, il tue les insectes rapidement sans plus. S'il est **rémanent**, son action est d'une durée d'au maximum 2 semaines à condition qu'une pluie ne vienne pas le lessiver. Si enfin il est **systémique**, ceci signifie que le produit pénètre dans le palmier, est véhiculé par la sève et tue les chenilles/larves pendant 3à 4 semaines maximum.

On rappelle qu'on n'évoque ici que les **produits disposant d'un EAJ et non seulement d'une AMM** dont pour certains de ces derniers, **l'action peut durer une saison entière**. Le produit pénétrant dans la plante, il peut pleuvoir 2 jours après son application sans que cela soit néfaste à son action.

Enfin, pour tous ces types de produits, **il faut éviter de traiter pendant la période de floraison afin de ne pas tuer les insectes butineurs et il est même conseillé de supprimer les inflorescences**. La suppression des inflorescences, en protégeant les abeilles des produits toxiques, donnera une vigueur supplémentaire au palmier pour lutter contre l'envahisseur.

Nous nous limiterons ici aux produits les plus courants.

Nématodes entomopathogènes

Ils sont en vente libre, ne sont pas rémanents car particulièrement sensibles à la chaleur et au vent. Ainsi, à notre connaissance, la ville de Nice aurait sous réserve décidée de ne plus traiter en juillet et en août en remplaçant les nématodes par les spores de *Beauveria bassiana* qui ne disposent pas d'un EAJ. Sauf ces exceptions, les nématodes sont efficaces. Ils sont considérés bio. La durée de vie dans un emballage avant emploi est limitée à 1 mois à +4°C, Enfin, cf. infra, le coût est élevé.

Produits phytopharmaceutiques disposant d'un EAJ

Il n'est cité, en marques, que les plus utilisées, sans donner les appellations de distributeur. Il appartient à chacun de regarder sur l'emballage la composition et la concentration en matière active avant de retenir le produit de son choix,

Non ou peu rémanents (1 semaine environ):

- ◇ **Lambda-Cyhalothrine**, de la famille des pyréthriinoïdes, à concentration de 0,75 g/l sous les marques Axiendo mais aussi de distributeurs comme Algoflash « Insectes Ultra Polyvalent »
- ◇ **Lambda-Cyhalothrine** associé au **Pyrimicarbe** de la famille des Carbamates, aux concentrations respectives de 5g/l et 100g/l. marque Karaté K Jardin, entre autre.
- ◇ **Abamectine**, de la famille des Avermectines, marque Vertimec Jardins à concentration de 18g/l

Rémanents:

- ◇ **Deltaméthrine** de la famille des pyréthriinoïdes, à concentration de 15g/l comme le Décis J, La rémanence est limitée à 2—3 semaines au maximum

Systemiques: les deux cités sont de la famille des néocotinoïdes comme l'imidaclopride fort connu mais qui ne dispose plus d'un EAJ, Leur durée d'action est d' environ 4 semaines, Il s'agit de:

- ◇ **Acétamipride**, dosé à 5g/l comme Polysect Ultra AI ou « Insecticide Systemique » sous la marque du distributeur Fertiligène,
- ◇ **Thiaclopride** comme le Calypso J, dosé à 9g/l.

Cas particulier de l'émamectine benzoate, marque Revive

Il s'agit d'un insecticide de la famille des avermectines, dosé à 42,9 g/l d'émamectine benzoate, spécialement mis au point afin de traiter les palmiers officiellement contre le charançon seul par injection, Il n'est besoin que d'une injection par campagne, c'est à dire à partir de mars au 30 juin, Il ne dispose pas d'un EAJ.

Son détenteur, la société Syngenta, se réserve le droit de l'utiliser uniquement par ses applicateurs agréés (afin de connaître la liste des applicateurs agréés, se rendre sur le site de cette société).

Ceci crée de très vives protestations en cours car c'est une position monopolistique, d'autant plus que, pour traiter 10 palmiers, le coût est fixé, sans majoration éventuelle et à notre connaissance, à 2200 € TTC.

Dans le prochain N° de la revue, et en partie la prochaine Lettre d'Information, nous développerons cet aspect en rendant compte de nos démarches auprès des pouvoirs publics, directement et via le COPIL-PACA mis en place par le préfet de Région PACA, ainsi qu'avec le Collectif Méditerranéen de Sauvegarde des Palmiers.

Les coûts

Pour un particulier devant traiter par exemple 10 palmiers de taille moyenne par an, avec des produits disponibles pour le grand public (entre parenthèses pour un possesseur d'un certificat « Certiphyto »), les coûts sont les suivants, en ne considérant que le produit: insecticide de contact non ou peu rémanent : 30 à 65 € (7 à 15 €); systémique: 50 à 100 € (12 à 25 €); nématodes: 400 € (selon le vendeur). Ces prix tiennent compte du nombre de traitements par campagne, soit pour un insecticide de contact 14 passages, et 6 pour un systémique.

Par ailleurs des professionnels agréés peuvent traiter chez un particulier, pour les charançons par exemple avec réglementairement, des nématodes et/ou de l'imidaclopride, cf. supra, à un coût variable selon les devis de 1500 à 2500 € pour 10 palmiers. La liste des applicateurs agréés pour effectuer les traitements est sur le site de la DRAAF: Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Les modalités d'application: rappel succinct de l'article paru dans le N° 78 De notre revue Le Palmier

- Du fait de leur hydro-solubilité, les substances doivent être utilisées un maximum de jours avant une pluie, et de surplus le soir pour les nématodes.

- L'apport de la solution de traitement doit se faire au sommet du palmier, en son centre, par écoulement, donc sans pulvérisation. En effet les chenilles/larves ne descendent guère que jusqu'au niveau des palmes encore vertes, Pour des palmiers comme le Chamaerops humilis (palmier nain) la solution peut s'écouler en dehors du tronc. Arrêter alors l'apport et y revenir dans l'heure qui suit, Pour les produits d'action par contact, on peut parfaire en pulvérisant sous les grosses palmes, là où les insectes viennent pondre.

- Les modalités d'emploi des nématodes sont précisées par les fournisseurs.

- Les doses d'emploi des insecticides sont le double de celles reportées sur l'emballage pour les pucerons. Par exemple, pour la deltaméthrine à 15g/l de concentration, il est dilué en cas d'attaque très sévère 2 à 3 ml./l d'eau, usuellement 1ml/l d'eau.

- Pour permettre la pénétration de la solution, il est nécessaire de débarrasser autant que possible la zone apicale des débris pouvant s'y trouver. Utiliser 2 à 10 l de solution par palmier et par traitement selon la grandeur du palmier.

- Le matériel de distribution est un pulvérisateur usuel muni si nécessaire d'une rallonge, auquel on aura impérativement ôté le diffuseur. Pour un grand palmier l'usage d'un compresseur peut se révéler nécessaire.

Conclusions

Nos palmiers méritent qu'on les soigne.

Dans le cas où, alors qu'il est atteint, vous voulez vous en débarrasser , traitez auparavant avec un insecticide afin de ne pas contaminer le voisinage,

Bon courage pour cette campagne, l'hiver, on le dit à nouveau, a été clément, et les ravageurs vont proliférer.

Etienne Trentesaux etrentesaux@gmail.com

Le projet Européen FP7-Palmprotect

Le projet s'est terminé en décembre 2014. Ce projet a eu pour objectifs d'étudier la biologie de ces ravageurs pour envisager tous les moyens de lutte que ce soit à l'échelle du jardinier amateur que celle du grand producteur gérant des plantations en Israël ou en Afrique du Nord.

Didier Rochat de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) se propose de rédiger un article dans notre revue **Le Palmier** pour nous présenter l'avancée des activités au niveau européen et nord africain dans le domaine de la lutte contre ces ravageurs.

En attendant, nous vous invitons à aller sur le site du projet et visualiser les lettres d'information disponibles à partir de l'adresse suivante:

<https://secure.fera.defra.gov.uk/palmprotect/index.cfm?sectionid=30>



Banque de graine : disponibilités début mai 2015

Graines de palmiers pour régions tempérées / subtropicales

Genre et Espèce	Tarif et Quantité		Viables jusqu'au	
Brahea sp « Super Silver »	3,00€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Butia odorata (Hendaye)	3,00€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Butia yatay (Nice)	3,00€	lot de 5 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Chamaedorea microspadix (Montpellier)	2,50€	lot de 5 (*)	05/2015	<input type="checkbox"/>
Chamaedorea radicalis (Texas)	2,50€	lot de 5 (*)	02/2016	<input type="checkbox"/>
Chamaedorea radicalis hybridé caulescent	2,50€	lot de 5 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Jubaea chilensis (Hendaye)	3,50€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Jubaea chilensis (Lorient)	3,50€	lot de 6 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Jubaea chinensis (Villeneuve Loubet)	3,50€	lot de 9 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Livistona nitida	3,50€	lot de 7 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Phoenix theophrastii	3,00€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Rhapis excelsa	3,00€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>
Sabal bermudana (Montpellier)	2,50€	lot de 6 (*)	05/2015	<input type="checkbox"/>
Sabal bermudana (Nice)	2,50€	lot de 6 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Sabal minor (San Diego)	2,50€	lot de 6 (*)	02/2016	<input type="checkbox"/>
Sabal sp (Nice)	2,00€	lot de 6 (*)	03/2016	<input type="checkbox"/>
Syagrus romanzoffiana (Martinique)	2,50€	lot de 6 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Syagrus romanzoffiana (Nice)	2,50€	lot de 6 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>
Washingtonia filifera (Valence Espagne)	3,00€	lot de 10 (*)	04/2017	<input type="checkbox"/>

Graines de palmiers pour régions tropicales

Archontophoenix alexandrae (Australie)	2,50€	lot de 6 (*)	05/2015	<input type="checkbox"/>	TPQ
Chamaedorea glaucifolia (Australie)	2,50€	lot de 5 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>	
Dypsis pinnatifrons (La Réunion)	3,00€	lot de 6 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>	
Livistona mariae (Australie)	2,50€	lot de 5 (*)	05/2015	<input type="checkbox"/>	PQ
Oncosperma tigillarum (Australie)	2,50€	lot de 5 (*)	05/2015	<input type="checkbox"/>	PQ
Ptychosperma elegans (Nouvelle Calédonie)	2,50€	lot de 5 (*)	10/2015	<input type="checkbox"/>	
Rhopalostylis baueri (Californie)	2,00€	lot de 5 (*)	11/2015	<input type="checkbox"/>	

Plantes subtropicales

Strelitzia reginae	2,00€	lot de 10 (*)	09/2015	<input type="checkbox"/>
--------------------	-------	---------------	---------	--------------------------

(*) un seul lot par fou ; PQ : petite quantité ; TPQ : très petite quantité

Cochez et envoyez votre règlement et votre commande **avec votre adresse de livraison** à:

Jean-Yves POQUET, 14 rue de la Pommeraye 44220 COUËRON

✉ jyjomaagu@aol.com; ☎ 02 40 85 04 01 (après 18h)

Règlement:

- ◇ par chèque l'ordre des Fous de Palmiers (les euro chèques ne sont pas acceptés)
- ◇ par virement bancaire dont les coordonnées sont:

IBAN: FR 76 30003 01996 00037260284

BIC: SOGEFRPPXXX

Le stock de la Banque de Graines se trouve également en ligne sur notre site www.fousdepalmiers.com